Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

collège Alfred de Musset
académie Orléans-Tours

Patay, le 29 mai 2020

La Principale

Aux

Parents d'élèves

Collège Alfred de Musset

La principale

Dossier suivi par
Corinne CHAZEAUD
T 02 38 80 81 77
F 02 38 75 70 65
ce.0450061x
@ac-orleans-tours.fr

Route du pont
45310 Patay

Objet : Organisation des enseignements à partir du 2 juin 2020

Conformément à la demande gouvernementale, le collège accueillera des élèves de tous les niveaux à partir du 2 juin 2020.

Le protocole sanitaire reste le même, par conséquent la capacité d'accueil au sein de l'établissement n'augmente pas. Le retour d'un plus grand nombre d'élèves nécessite une nouvelle organisation, en particulier au niveau des emplois du temps.

La mise en œuvre du nouveau protocole de reprise impose de connaitre le nombre d'élèves présents sur chaque niveau. Les familles qui souhaitent le retour de leur enfant au collège, et qui ne se sont pas encore manifestées, peuvent le faire par retour de mail « ce.0450061x@ac-orleans-tours.fr » **impérativement avant 1er juin.**

Le mardi 2 juin, TOUS les élèves de 6ème et 5ème inscrits depuis le 18 mai, et seulement eux, seront accueillis selon les emplois du temps actuels.

La nouvelle organisation des enseignements ne commencera que le jeudi 4 juin. Elle sera envoyée par mél ainsi que les nouveaux emplois du temps.

Le scénario le plus probable serait :
- présence des élèves de sixième et cinquième les lundis et jeudis,
- présence des élèves de quatrième et troisième les mardis et vendredis.
- cours de 8h30 à 16h00
- pause méridienne d'une heure encadrée par un adulte.

La demi-pension n'est pas ouverte, les élèves doivent apporter leur pique nique.
Les parents d'élèves demi-pensionnaires qui souhaitent que leur enfant quitte l'établissement pour déjeuner peuvent signer une décharge (en annexe).

Le port du masque est obligatoire dans les transports et l'établissement. La famille fournit deux masques pour la première journée. Deux masques lavables seront distribués à chaque nouvel élève pour les jours suivants.

La Principale,
Corinne Chazeaud,

PJ :
- le protocole de reprise (les zones surlignées de jaune seront modifiées pour le 4 juin)
- l'avenant au règlement intérieur, voté en conseil d'administration
- autorisation de sortie